

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS: Elus municipaux : Annick DEFAYE (Co-Présidente Éluée), Pilar BAUDIN, Franck MICHEL, Jacques TAPIN, et Denis THOMMEROT, Conseiller municipal délégué.

Membres conseil de quartier : Marylène FOURNIER (Co-Présidente Habitante), Jean-Jacques ACHARD, Philippe AUBINEAU, Marie-Cécile BALOGE, Marc BILLARD, Joël CHATE, Dominique CLOUZEAU, Arlette ESTOUP, Dominique FAUCHER, Henry GARNAUD, Stéphanie GILA, Gérard GOY, Marie GOY, Magali HAUTENAUVÉ, Marie-Paule MILLASSEAU, Marie-Françoise PRONOST, Claude RAYMOND, Jean-Claude SIGOIGNE, Claudette SIMONNET, Josiane THIELL-DABBERT, Pierre VALENTIE, Michèle VALIN, Roselyne VILLEMUR.

Excusés : Franck MICHEL, Adjoint au Maire, Elisabeth BEAUVAIS, Conseillère municipale, Claude DUCORNETZ, Thierry HOSPITAL, Régis MOINARD, Bernard PENICAUD, Stéphane RAYNEAU, Pascale RIVAUD, Laurent SARRAUD, Christine UBERTI.

Agents municipaux : Rozenn BARANGER (Direction Agenda 21), Fabrice DARTAYET et Francis BONNIN (Direction des Espaces Publics), Bénédicte GABRIEL (Direction des Vies participatives).

Public : 10 personnes (dont le directeur adjoint et 3 résidents du Foyer des Genêts) + 1 journaliste

Accueil des participants par les co-présidentes. M. FOURNIER rappelle l'ordre du jour :

1. Point sur les dossiers en cours

- Étude des abords de l'École Jean-Jaurès (aménagement de sécurité)
- Aire de Massujat 2^{ème} tranche : équipements de loisirs pour les pré-ados/ados
- Informations diverses

2. Petit portrait du Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot

3. Point sur les réalisations de projets de 2008 à 2011

- La biodiversité au quotidien avec le groupe Écologie urbaine
- L'amélioration du cadre de vie et valorisation des déplacements doux
- Des actions riches en lien social avec la commission Vivre ensemble
- De nouveaux espaces de loisirs sur le quartier

4. Temps d'échange avec les conseillers et le public

- Discussion libre : quels enseignements tirer de ces 3 dernières années ?
- Quelles orientations pour les Conseils de quartier de 2011 à 2014 ?

1. Point sur les dossiers en cours

1/ Étude des abords de l'École Jean-Jaurès (aménagement de sécurité)

Il y a quelques temps, la commission Vie quotidienne avait effectué un premier recensement des problèmes et besoins des usagers aux abords de l'école (en termes de sécurité, déplacements,...). S'en est suivie une rencontre des services techniques avec le personnel de l'école en décembre 2010.

Le 19 mai dernier, il a été organisé une rencontre avec quelques conseillers membres de la commission, des parents d'élèves, le personnel de l'école, la ville de Niort (A. DEFAYE pour l'équipe municipale, les services techniques, Direction des Espaces Publics et Direction des Vies participatives).

Pour mémoire, l'école Jean Jaurès accueille une CLIS, classe d'intégration scolaire, c'est-à-dire 12 élèves au maximum en situation de handicap qui suivent totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. L'existence de cette classe nécessite des aménagements spécifiques pour la dépose des enfants (dont certains sont en fauteuil roulant et déposés par des taxis ou des minibus) devant l'école.

A l'issue de la réunion, il a été conclu :

- dans un premier temps : le bureau d'étude voirie de la ville va faire réaliser les aménagements légers pour répondre aux demandes de l'école : cases spécifiques taxis et bus pour la dépose et l'accès des personnes à mobilité réduite à l'école.

- dans un second temps, à partir de la rentrée, le bureau d'études va proposer un aménagement sur un secteur plus large pour assurer la création d'une zone sécurisée aux abords de l'école. Une nouvelle réunion sera organisée en septembre avec le même groupe de travail pour une présentation par le Bureau d'études d'une première proposition d'aménagement.

Le groupe de travail indique au Conseil de quartier, s'il en est d'accord, qu'il prévoit de dédier tout ou partie de l'enveloppe d'investissement 2012 à cet aménagement de sécurité aux abords de l'école Jean-Jaurès.

Questions – réactions :

- ***La dernière réunion de concertation avec les représentants de l'école et les parents d'élèves a été très constructive. Les membres du groupe de travail expriment leur satisfaction au regard de la tournure que prend ce projet.***
- ***Prévoir d'utiliser le budget 2012 sur ce projet porte du sens étant donné que c'est la seule école du quartier devant laquelle aucun aménagement de sécurité n'a été réalisé.***

2/ Aire de Massujat : équipements de loisirs pré-ados/ados

En début d'année, à l'occasion des rencontres concernant l'aménagement de la liaison douce de l'aire de Massujat, il avait été conseillé par le bureau d'étude des espaces verts de revenir vers lui si le Conseil de quartier pensait pouvoir disposer d'un reliquat de crédits sur l'année 2011 afin d'envisager l'installation d'équipements à destination des préados / ados.

L'idée de départ était en effet d'implanter sur cet espace des jeux et équipements pour le public préados / ados, en favorisant notamment une offre de loisirs pour public féminin (exemple de structure ci-contre) et ainsi, répondre à une demande forte de Mme Le Maire.

A ce jour, le Conseil de quartier dispose de 48 500 € disponibles sur ces crédits d'investissement. La Direction des Vies participatives a donc rencontré le bureau d'études Espaces verts et le service gestionnaire espaces verts et naturels (qui prend entre autres en charge la surveillance et le contrôle techniques des aires de jeux) pour étudier la faisabilité du projet.



En accord avec les 2 services impactés, la Direction des Vies participatives propose d'aménager l'espace avec un ou 2 équipements structurants et des coins de rencontres, de discussions appréciés du public ados et en particulier du public féminin. Il est entendu que le type de mobilier présenté n'est qu'une illustration, l'intégration paysagère, la maintenance, etc... devant être pris en compte dans les consultations de mise en concurrence. Pour cela, il est suggéré de voter le financement de l'intégralité du reliquat de 48 500 € de l'enveloppe des crédits d'investissements 2011 afin de permettre au Bureau d'études de disposer des financements dans les délais impartis pour l'utilisation des crédits 2011. Il est entendu que l'enveloppe de 48 500 € correspond bien à un montant maximum mais que le projet à financer sera peut-être moins onéreux.

Enfin, en septembre, lorsque le Bureau d'études sera en mesure de présenter une proposition d'aménagement de l'aire de Massujat, il sera envisagé une rencontre avec le groupe de travail.

Questions – réactions :

- ***Si le conseil demande à équiper l'aire avec des jeux calibrés pour les préados/ados c'est simplement parce qu'on les retrouve régulièrement sur l'aire dédiée aux 2-8 ans. Les jeunes aiment les balançoires, le trampoline,... Mais leur présence dans l'aire des 2-8 ans pose très souvent des conflits d'usages. N'est-il pas envisageable d'installer une ou 2 structures robustes et durables pour ce public ?***

J. TAPIN : Aujourd'hui, en matière d'espaces verts et d'aires de jeux sur la ville, la Direction des Espaces Publics met en place un schéma d'aménagement global afin d'éviter de créer des petites structures éparpillées sur le territoire de la ville. Les équipements type aires de jeux exigent en effet des contrôles drastiques et par conséquent des moyens humains qui tendent à diminuer. La demande pour une structure type balançoire sera toutefois relayée.

- ***Une fois de plus, le conseil est confronté à la réalité du temps des collectivités et de l'utilisation des deniers publics qui n'est pas la même que le temps du montage de projet privé.***
- ***Il est rappelé que depuis 2010, il a été acté que tous les reliquats des crédits d'investissement des Conseils de quartier retournent dans le budget général pour assurer des investissements pour le bien commun, à la discrétion de l'élu de quartier et du Conseil municipal.***
- ***Si ce budget est voté, il est important d'avoir conscience que sur les 3 dernières années, le Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot aura investi près de 200 000 € sur l'aire de Massujat (et près de 300 000 € pour le budget général de la ville).***
- ***Investir le reliquat du budget permettra de finaliser l'investissement sur cette aire et de pouvoir travailler sur d'autres espaces du quartier dans les années à venir. Il ne s'agit pas de dépenser pour dépenser, mais si le conseil n'alloue pas ce budget cette année, il devra faire des arbitrages en 2012.***

J. TAPIN indique qu'il est proposé de poursuivre les activités du Conseil de quartier pour les projets en cours, malgré la phase de renouvellement.

VOTE du Conseil : Tous les conseillers votent à l'unanimité.

3/ Informations diverses

● Demande d'implantation de passages piétons

- Rues Georges Lasseron et Pierre Chantelauze :

Le groupe Vie quotidienne propose de demander l'implantation de nouveaux passages piétons sur la rue Lasseron et sur la rue Pierre Chantelauze.

2 fiches de proximité sont rédigées pour instruire ces demandes.

Questions – réactions :

- ***Il manque aussi un passage piéton sur la route d'Aiffres au carrefour avec la rue d'Inkerman (en face du restaurant Chabichou et de l'entreprise Chopin).***

La Direction des Vies participatives relaye la demande d'implantation de passage piétons au bureau d'études voirie.

● **Retour en images sur le Bal du CSC 2 Champs**

Les conseillers présents et investis dans le projet expriment une très grande satisfaction : le public était nombreux. Le principe du parquet (qui avait été financé par le Conseil de quartier) a joué un grand rôle fédérateur de toutes les générations. Même les habitants des tours situées à proximité du Square Clopeau ont participé à la fête. Les conseillers rappellent que ce genre de projet ne pourrait pas voir le jour sans les missions accomplies par les bénévoles.

● **Retour en images sur la VELORUTION – 18 juin**

Ce fut une « petite Vélorution » (une soixantaine de personnes) pour 2 raisons : la météo n'a pas joué en la faveur des vélorutionnaires et le collectif s'est lancé dans une action autonome en termes d'organisation. Le projet repose donc sur un petit nombre d'acteurs.

Les points positifs à mettre en valeur :

- le collectif nouvellement constitué a réussi à mener son action et à relancer une Vélorution.
- cette Vélorution, recentrée sur la thématique de la pratique du vélo en milieu urbain, avait également un contenu pédagogique notamment dans l'utilisation des contresens cyclables.

La date de la prochaine Vélorution est arrêtée : le samedi 24 septembre en même temps que la journée du forum des associations.

● **Point sur le renouvellement des Conseils de quartier**

J. TAPIN précise les différentes démarches mises en place pour assurer le renouvellement des Conseils de quartier jusqu'à fin 2013 :

- **Poursuite du mandat jusqu'à fin 2013 ?**

Tous les conseillers ont reçu un courrier de la part de J. TAPIN concernant leur décision de poursuivre leur engagement jusqu'à fin 2013 (entre décembre 2013 et mars 2014, l'activité des Conseils de quartier sera mise en sommeil des Conseils de quartier pendant la période de campagne électorale des municipales).

- **Un premier article est paru dans le Vivre à Niort du mois de juin**, un dossier complet sera publié en octobre. Une campagne d'affichage complètera l'information auprès des Niortais.
- **Les « rencontres participatives niortaises »** se dérouleront les vendredi 7 (soirée) et samedi 8 octobre au Moulin du Roc

Pistes : exposition projet des conseils, réalisation d'un film, tables rondes type café-conseils (avec 4 thématiques : lien social et vivre ensemble dans les quartiers, biodiversité, les jeunes, la culture), une soirée-débat sur le thème de la démocratie participative...

Il est actuellement réalisé un reportage vidéo sur les Conseils de quartier 2008-2011, vidéo qui sera diffusée lors de ces rencontres.

- **Complément en ciblant les habitants des nouveaux quartiers de Niort**

Il est prévu un tirage au sort sur les listes électorales en ciblant éventuellement les habitants des nouveaux quartiers dans l'information et de recrutement pour le renouvellement des conseillers

- **Pendant la période de renouvellement (juin et novembre prochains) :**

J. TAPIN réaffirme la volonté de poursuivre les projets en cours au sein des commissions, groupes de travail et en bureau, voire en réunions de conseil pour d'éventuels votes.

Questions – réactions :

- **Pourquoi les Conseils de quartier seront mis en sommeil à la fin 2013 ?**

J. TAPIN : en période électorale, il est complexe de faire travailler les Conseils de quartier dont les assemblées sont des réunions publiques, mais il est également difficile de s'engager sur le fonctionnement de la démocratie participative pour des équipes potentiellement nouvelles ou qui peuvent être amenées à changer.

F. MICHEL ajoute : l'équipe municipale actuelle s'est engagée à terminer tous les grands chantiers lancés avant les échéances électorales. En termes d'investissements sur la ville l'année 2013 est une tranche ferme, l'équipe actuelle a bien entendu des idées pour les projets au-delà de cette date, mais rien ne sera engagé avant 2014.

2/ Petit portrait du Conseil de quartier de Champommier-Goise-Champclairot

Les co-présidentes du Conseil de quartier ont souhaité donner à tous, mais aussi au public présent, un portrait type du Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot :

- 45 conseillers de quartier
- 22 femmes - 23 hommes (33 à 75 ans)
- Age moyen : 57 ans
- 29 actifs / 16 retraité(e)s

Commissions – groupes de travail qui ont fonctionné sur les 3 années :

- Écologie urbaine
- Vie quotidienne
- Vivre ensemble
- Groupe de travail sur l'aménagement de l'Aire de Massujat

3/ Point sur les réalisations de projets de 2008 à 2011

Au début de la séance, il a été remis un document synthétique mettant en valeur les projets du Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot sur les 3 dernières années. Il sera envoyé à tous les conseillers absents.

- **La biodiversité au quotidien avec le groupe Écologie urbaine**

Les membres du groupe de travail Ecologie urbaine reviennent sur le temps d'inauguration des pelouses fleuries « Fleurs des villes, fleurs des champs... à Champommier » qui a eu lieu quelques heures avant la réunion du Conseil de quartier.

Ce projet, parti d'une idée, d'une envie des conseillers de mettre en valeur la notion de biodiversité dans les quartiers, s'est réalisé en toute simplicité et en lien avec les élus et les services techniques de la ville. Lors des distributions pour informer les riverains du projet, les réactions ont été globalement positives.

Lors de l'inauguration, il a été recensé une bonne cinquantaine de personnes présentes, des riverains, mais également des personnes issues d'autres quartiers de la ville et curieux d'en

savoir plus sur la démarche engagée par le conseil de quartier. Le groupe de travail est très satisfait de cette action et de ce temps de rencontre.

A noter également qu'un recensement des espèces a été réalisé début juin sur la zone laissée en évolution naturelle (Square Turpin) : une douzaine d'espèces ont été observées. Le climat de ces dernières semaines (sans humidité) n'a malheureusement pas été propice au développement de la flore.

- **Des actions riches en lien social avec la commission Vivre ensemble**

Pour les membres de la commission Vivre ensemble, le projet « Partage de la rue » organisé en partenariat avec le lycée G Barré a été un des temps forts des 3 années du Conseil de quartier et en particulier en 2011.

Le Lycée est déjà demandeur pour retravailler sur d'autres projets. Les retours des lycéens ont été très positifs. La commission souhaiterait pouvoir créer des liens plus forts avec le lycée P. Guérin. L'AFPA est également disposée à travailler avec le conseil sur de nouvelles actions.

Lors de cette manifestation, des habitants du quartier, de tous âges, sont venus découvrir les stands, les animations proposées.

- **De nouveaux espaces de loisirs sur le quartier**

- **L'amélioration du cadre de vie et valorisation des déplacements doux**

Durant les 3 années de son mandat, le Conseil de quartier a focalisé son action à l'amélioration du cadre de vie pour tous sur l'ensemble du quartier. Celle-ci s'est concrétisée par des aménagements simples (installation de mobilier supplémentaire, sécurisation de déplacements piétons et cyclables dans certaines rues...) et aussi des projets d'envergure plus importantes comme l'implantation de l'aire de jeux de Massujat pour les 2-8 ans.

Dans tous ces projets mis en place, le Conseil de quartier Goise-Champommier-Champclairot a tenu à rendre ces nouveaux équipements accessibles à tous les handicaps. C'est le cas de l'aire de jeux de Massujat qui a même été conçu comme un espace dédié (aire accessible à tous les handicaps).

4/ Temps d'échange avec les conseillers et le public

J. TAPIN rappelle que le fonctionnement des conseils de quartier peut s'avérer frustrant, mais un système sans ce type d'organes de démocratie participative ne consiste qu'à répondre à des demandes individuelles. Les conseils de quartier ont par conséquent la vertu de créer des projets collectifs, d'intérêt général.

De manière générale, les travaux mis en œuvre sont débattus, créent de l'échange afin que chacun puisse se l'approprier.

De plus, l'enveloppe de 100 000 € constitue également un élément de frustration. De manière objective, il s'agit d'un montant très peu élevé quand on parle d'investissement public. Cela apprend à travailler ensemble pour l'intérêt collectif.

Enfin, Sur 3 années de fonctionnement :

- 400 conseillers se sont inscrits, 80% d'entre eux ont réellement fait la démarche de venir la première fois. Au bout de 3 ans, 200 conseillers sont encore investis et une centaine ont pu bénéficier d'un temps de formation.

Questions et réactions :

- ***Certains conseillers expriment leur entière satisfaction a avoir participé au conseil des 3 dernières années : les actions se mènent dans la simplicité, en***

partant du Conseil et en s'appuyant sur les compétences internes des services de la ville.

- **Depuis quelque temps, le foyer des Genêts, est représenté par une animatrice et 3-4 résidents. Participer aux réunions du Conseil de quartier constitue un réel vecteur d'intégration pour les résidents, leur permettant de s'exprimer, de faire remonter leurs demandes, d'être connus et reconnus,... de devenir des citoyens et partager leur point de vue. Le foyer s'est ouvert sur le quartier. Les personnes présentes (une animatrice, le directeur-adjoint et 3 résidents) font part de leur souhait de devenir conseillers à l'occasion du renouvellement.**
- **La formule « Là où je vis, j'agis » s'avère essentielle et résonne dans tous les projets menés. Les conseillers se sentent acteurs mais aussi courroie de transmission de l'information.**
- **La question de l'intérêt général est également primordiale dans le fonctionnement du Conseil de quartier : tout conseiller doit se sentir investi de cet enjeu dans le développement des projets.**
- **Il est parfois difficile de jauger l'équilibre entre l'information descendante de la part de la municipalité sur des projets, des actions et la concertation. D'autant plus que les réunions plénières s'avèrent trop longues, les temps dédiés à l'information empiètent sur ceux qui pourraient être consacrés aux projets du Conseil de quartier...**
- **Les conseillers sont cependant désireux d'être informés des choix pris par la municipalité concernant des projets impactant plus particulièrement le quartier mais également la ville.**
- **Pourquoi ne pas consacrer les soirées aux thématiques qui débordent les seuls Conseils de quartier ?**
- **Les réunions sur site ont souvent un intérêt, en particulier quand on est sur la thématique de l'amélioration du cadre de vie.**

J. TAPIN répond aux différentes remarques, demandes :

- Au sein du Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot, J. TAPIN a ressenti une très grande mesure dans les propositions et les projets portés par le Conseil de quartier.

- Les objectifs des réunions plénières des Conseils de quartier sont les suivants :

1/ faire part des travaux des commissions en cours, avec éventuellement une demande de validation d'un financement pour mener ces projets

2/ informer les conseillers d'une politique municipale, qu'elle soit ciblée sur le quartier ou non

3/ informer les conseillers et les riverains concernés de projets d'aménagement ciblés sur le quartier.

- Les propositions d'organisation de réunions dédiées ne fonctionneront que si elles sont élargies, à des publics cibles, aux autres conseils,...

- Concernant l'aspect information descendante de l'équipe municipale vers les citoyens, la démocratie participative ne peut fonctionner que si les citoyens qui y prennent part disposent réellement de l'information et puissent se l'approprier, la transmettre,... Cette manière de fonctionner permet aux acteurs de la démocratie participative de peser sur les décisions politiques.

F. MICHEL ajoute que dans les prochaines années, les Conseils de quartier de l'ensemble de la ville et plus particulièrement Goise-Champommier-Champclairot vont être impliqués dans la création d'un nouveau quartier : la Vallée Guyot (entre Champclairot et Souché) et que leurs propositions, remarques, seront intégrées dans les choix finaux.

M. FOURNIER, co-présidente habitante depuis 3 ans, a bien investi sa mission, ce fut une expérience riche sur plusieurs aspects. Elle s'est intéressée à l'ensemble du quartier y a fait de nombreuses connaissances. M. FOURNIER indique qu'elle est partante pour renouveler l'expérience pour le prochain mandat.

A. DEFAYE indique qu'avant de devenir co-présidente, elle a été conseillère de quartier pendant 6 ans. Tenir ce nouveau rôle sur un quartier bien connu et en étant bien au fait du fonctionnement des Conseils de quartier était un avantage. A. DEFAYE exprime le plaisir de travailler avec le Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot et est fière des projets initiés, réalisés.

Enfin, J. TAPIN souhaite remercier tous les conseillers, également au nom de Mme le Maire, de leur investissement bénévole et motivé pour l'intérêt général.
